

PROJET ASSOCIATIF



CéCler

L'insertion autrement

2024-2029

HUMANISTES, RESPONSABLES, AGILES

Pour CéCler, être humaniste :

Accompagner chaque personne dans le respect de sa dignité

Activer les clés de motivation de chaque bénéficiaire vers ses objectifs personnels

Permettre à chacun de retrouver sa place de citoyen participant à la société par le sport, le travail, l'écoresponsabilité, le bénévolat.

Pour CéCler, être responsable :

Agir avec la conscience de notre impact sur notre environnement :

- le territoire
- les institutions
- le réseau associatif
- la planète

Donner des repères de droits et devoirs aux personnes accompagnées

Développer et reconnaître notre équipe

Pour CéCler, être agile :

Apporter des solutions rapides aux crises

S'adapter sans perdre de vue nos fondamentaux

Expérimenter, évaluer et ajuster

NOS VALEURS

NOUS SOMMES APPRÉCIATIFS

- 🍃 Mettre les personnes accompagnées au cœur de nos actions en bâtissant l'accompagnement des personnes sur leurs forces
- 🍃 Développer l'engagement et les compétences de notre équipe
- 🍃 Construire avec notre écosystème institutionnel et associatif en s'appuyant sur les forces de nos salariés, mécènes, bénévoles et partenaires pour développer nos actions



3 PRIORITÉS ...

... afin d'activer les clefs de motivation pour permettre à chaque personne accompagnée d'atteindre ses objectifs :

- 🍃 Offrir des solutions adaptées à TOUS les publics en situation de vulnérabilité
- 🍃 Être une référence dans l'insertion sociale et professionnelle par des résultats toujours plus qualitatifs
- 🍃 Être un partenaire fiable des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, du tissu associatif et des entreprises

Une vision caractérisée par notre signature :

L'insertion autrement

NOTRE AMBITION

DES SOLUTIONS POUR TOUS

🍃 Offrir des solutions à TOUS les publics en situation de vulnérabilité :

Sans-abri, femme victime de violence, réfugié ou demandeur d'asile...

- avec ou sans problèmes de santé
- jeune ou plus âgé
- isolé ou en famille

🍃 Avec un ancrage territorial affirmé

La mission de CéCler est d'accompagner ces personnes via une prise en charge individualisée avec pour objectif leur insertion sociale et professionnelle.

L'association veille au respect des droits et des devoirs de chacun, dans un cadre d'égalité entre les personnes.

Notre équipe pluridisciplinaire, enrichie d'une communauté de mécènes en compétences et de bénévoles exerce cette mission en fixant le cadre du vivre ensemble, un cadre bienveillant et responsabilisant engageant chaque personne accompagnée à devenir pleinement actrice de sa réinsertion.

De part son ancrage territorial, l'association CéCler évolue en partenariat et en coopération avec un réseau local d'acteurs institutionnels, associatifs et privés stables et solides.

ANNEXE AU PROJET ASSOCIATIF 2024- 2029

Préambule :

Depuis plus de 30 ans, l'association CéCler accompagne les personnes en situation de vulnérabilité sur le département du Puy-de-Dôme, en plaçant la personne accompagnée au cœur de son action.

Dans la continuité de la rénovation de son projet associatif en 2024, le Conseil d'Administration a réaffirmé les valeurs fondatrices de l'association. Nous sommes **Humanistes, Responsables et Agiles** et notre approche se fonde sur une **approche appréciative**.

Notre ambition :

« Activer les clés de motivation pour permettre à chaque personne accompagnée d'atteindre ses objectifs. »

Dans un contexte sociétal, économique et environnemental de plus en plus incertain, la gouvernance de l'association CéCler a souhaité formaliser, au travers du présent document, sa vision, ses valeurs et ses principes éthiques, ainsi que ses engagements en matière :

- **de promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance, tant à l'égard des personnes accompagnées que des professionnels**
- **de politique de ressources humaines et de prévention des risques professionnels**
- **d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques**
- **de protection des données, de sécurité des systèmes d'information et de développement numérique responsable**

ANNEXE AU PROJET ASSOCIATIF 2024- 2029

L'association affirme l'importance du **RÉTABLISSEMENT SOCIAL** dans ses pratiques dont les principes directeurs sont les suivants :

 **L'Espoir :**

Croire en la possibilité de se rétablir

 **Le Soutien :**

Accepter et donner de l'aide, tisser des liens

 **Le Plaidoyer pour soi :**

Exprimer ses besoins

 **L'Empouvoirement (ou empowerment) :**

Développer sa **capacité d'agir et son autonomie**,
reprendre du **pouvoir sur sa vie pour faire des choix éclairés**

 **La Responsabilité personnelle :**

Implication active

Au-delà de son cœur de métier, l'association s'inscrit également dans une **DÉMARCHE RÉGÉNÉRATIVE**, faire du Vivant notre boussole, avec par exemple sa politique d'achats responsables et son engagement en faveur d'un impact positif sur son territoire.

Ce document socle a vocation à formaliser les engagements de la gouvernance et à mettre en cohérence l'ensemble des stratégies et dispositifs déployés par l'association. Il constitue un fil conducteur pour la déclinaison opérationnelle des politiques de l'association et pour la définition de sa stratégie à horizon 2030.

MANIFESTE POUR LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

À l'association CéCler, nous affirmons que chaque personne accompagnée est avant tout une personne à part entière, porteuse d'une histoire, d'expériences, de ressources et de capacités d'évolution.

S'appuyer sur l'expérience des parcours de vie :

Nous reconnaissons que l'expérience vécue par chaque personne constitue une richesse et un point d'appui essentiel de l'accompagnement.

Reconnaître le pouvoir d'agir de chaque personne :

Nous considérons chaque personne accompagnée comme actrice de son parcours, capable de faire des choix et de définir ses objectifs.

Co-construire un accompagnement intégratif :

Nous nous engageons à valoriser les capacités de chaque personne pour construire avec elle un projet d'accompagnement Bio-Psycho-Social (BPS) tenant compte de sa parole, de son rythme et de ses aspirations.

Faire évoluer les postures professionnelles vers plus d'horizontalité :

Nous favorisons des relations fondées sur la confiance, l'écoute et la reconnaissance mutuelle. Nous affirmons que toutes les expertises sont importantes et que chaque intervenant a une place essentielle dans le parcours de l'utilisateur, sans hiérarchie des expertises.

MANIFESTE POUR LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

🍃 Respecter les droits et la singularité :

Nous garantissons un accompagnement respectueux des droits, de la dignité et de la singularité de chaque personne.

🍃 Favoriser l'expression et la participation :

Nous créons les conditions permettant l'expression individuelle et collective des personnes accompagnées.

🍃 Soutenir les dynamiques d'espoir et de projection :

Nous croyons en la capacité de chaque personne à évoluer et à se projeter dans un avenir porteur de sens.

🍃 Inscrire les parcours dans leur environnement :

Nous favorisons l'inclusion sociale et territoriale des personnes accompagnées.

MANIFESTE



PRINCIPES ETHIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'association affirme comme principes fondamentaux :

- 🍃 Le respect de la dignité, de l'intimité et de la vie privée
- 🍃 Le libre choix, le consentement et la participation
- 🍃 La non-discrimination et l'égalité de traitement
- 🍃 La confidentialité et la protection des données
- 🍃 La co-construction et la personnalisation des accompagnements

ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ ET LA GESTION DES RISQUES

L'association CéCler s'engage dans une démarche structurée d'amélioration continue de la qualité, au service des accompagnements et de la sécurisation des pratiques.

Cette démarche se concrétise par un **Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ)**, qui vise à :

- 🍃 Soutenir l'amélioration continue des services rendus
- 🍃 Garantir la conformité réglementaire et aux exigences HAS
- 🍃 Harmoniser les pratiques qualité
- 🍃 Développer une culture qualité partagée
- 🍃 Poser un cadre commun de pilotage et de suivi

La gestion des risques est intégrée à cette démarche, incluant la prévention, l'analyse des événements indésirables et l'articulation avec les dispositifs de continuité d'activité.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES ET DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'association CéCler affirme sa responsabilité d'employeur et s'engage à offrir un cadre de travail sécurisant, respectueux et valorisant.

Elle veille à :

- 🍃 Prévenir les risques professionnels et protéger la santé physique et psychique des salariés
- 🍃 Soutenir le développement des compétences et les pratiques professionnelles
- 🍃 Promouvoir la qualité de vie et les conditions de travail
- 🍃 Favoriser le dialogue social et la participation des professionnels

L'association s'engage également en faveur de :

- 🍃 L'inclusivité
- 🍃 La parité
- 🍃 L'égalité des chances
- 🍃 L'égalité de traitement
- 🍃 La lutte contre toute forme de discrimination

La prévention de la maltraitance et des violences constitue un engagement transversal, concernant à la fois les personnes accompagnées et les professionnels.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES ET DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Dans une symétrie des engagements, l'association attend de ses professionnels :

🍌 Un **engagement authentique** auprès des personnes accompagnées, fondé sur un **regard positif inconditionnel**, une posture soignante alliant une écoute bienveillante qui valorise les ressources de chacun.

🍌 Une **démarche d'amélioration continue** des pratiques, marquée par la remise en question, l'innovation sociale et la recherche permanente de qualité dans l'accompagnement, en s'appuyant notamment sur la co-construction des objectifs et la pair-aidance comme leviers de progression

🍌 Une **approche intégrée et inclusive**, combinant soins, psychothérapie et soutien social, et s'inscrivant résolument dans la lutte contre la stigmatisation et l'exclusion, pour favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes accompagnées



ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE, DE PROTECTION DES DONNÉES ET DE SÉCURITÉ

L'association CéCler considère le numérique comme un outil au service de la qualité des accompagnements et du travail des professionnels.

Elle s'engage à :

- 🍃 Protéger les données personnelles et garantir les droits des personnes
- 🍃 Assurer la sécurité des systèmes d'information et la confidentialité des données
- 🍃 Développer des usages numériques responsables et sécurisés
- 🍃 Piloter les évolutions numériques dans une logique de gouvernance partagée

Ces engagements s'inscrivent dans une démarche continue de conformité au RGPD et de maîtrise des risques numériques.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'ACHATS RESPONSABLES ET DE DEMARCHE RÉGÉNÉRATIVE

L'association CéCler affirme sa responsabilité sociale, environnementale et territoriale au-delà de son cœur de métier.

Elle s'engage à développer une politique d'achats responsables visant à :

- 🍃 Soutenir une économie plus durable et éthique
- 🍃 Favoriser les partenariats locaux et responsables
- 🍃 Concilier performance économique, utilité sociale et impact environnemental

Cette démarche s'inscrit dans une logique régénérative, évolutive et cohérente avec le projet associatif et la stratégie 2030.



NOS FINANCEURS*



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Puy-de-Dôme



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Cofinancé par
l'Union européenne



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Fonds de lutte
contre les addictions**

